Quel jeu jouent les grandes banques?

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1974)**

Heft 267

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1026439

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

J.A. 1000 Lausanne
Hebdomadaire romand
No 267 4 avril 1974
Onzième année
Rédacteur responsable :
Laurent Bonnard
Le numéro : 1 franc
Abonnement
pour une année : 33 francs
jusqu'à fin 1974 : 24 francs
Administration, rédaction :
1002 Lausanne, case 1047
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27
Imprimerie Raymond Fawer S.A.
Ont collaboré à ce numéro :
Rudolf Berner
Claude Bossy
Jean-Daniel Delley

267

Domaine public

Quel jeu jouent les grandes banques?

Lorsque la Banque nationale imposa des restrictions sévères aux banques (quota pour les crédits, dépôts auprès d'elle d'avoir minimaux gelés), nous avions annoncé que les établissements bancaires, soucieux de maintenir à un haut niveau leurs bénéfices, trouveraient une compensation dans la hausse du loyer de l'argent.

Comme toujours, on jugea démagogiques de telles affirmations. En fait, fondées elles étaient; au plus, sommaires dans l'exposé. Reprenons donc plus en détail.

Il est évident que l'inflation exerce une pression sur les taux d'intérêt. Plus l'inflation érode le capital, plus une compensation est cherchée dans un rendement accru. Ce phénomène est de surcroît renforcé par le niveau élevé des taux européens. Plus profondément encore, on assiste à un glissement progressif vers le court terme. Mais sans avoir suivi des cours d'économie politique, on réalise que prêter de l'argent à 5 % pendant quinze ans est d'un autre âge, celui où l'épargne se faisait en France dans les lessiveuses, et en Suisse dans des obligations à 3 % de la Confédération.

On dit qu'en période d'inflation, on fuit la monnaie au profit de valeurs refuges, sol, or. C'est vrai. Mais on pourrait dire aussi qu'on fuit l'investissement au profit de la monnaie, c'est-à-dire de liquidités placées à court terme.

Mais ce climat général n'explique pas tout. Car il y a une autre donnée: l'épargne a toujours été et demeure plus que jamais abondante en Suisse. Certes, la demande de capitaux est très élevée, mais les possibilités d'emprunts publics sont contingentées. Est-il dès lors normal que le taux de 7 % soit dépassé pour des obligations de première sécurité ?

En fait, le jeu naturel qui pousse à la hausse est renforcé par deux redoutables investisseurs qui conduisent un jeu tout personnel.

Les assurances, d'abord, décidées à mener à bien l'opération deuxième pilier, découvrent que sans un rendement suffisant des capitaux investis, le deuxième pilier court à l'échec et que l'on s'acheminera de force vers la répartition. Elles retiennent donc leur lait et envisagent des hausses.

Les banques commerciales, d'autre part, gênées par les restrictions de la Banque nationale, accentuent l'assèchement du marché pour obliger le directoire de notre institut financier à assouplir son attitude.

On est donc en pleine contradiction capitaliste. La hausse des taux va se répercuter principalement sur les locataires et les paysans. Mais sans cette hausse, l'épargne et les rentes-vieillesse s'effritent.

Dans ce jeu de bascule, il n'y a pas de salut. Le terme de l'alternative, c'est promouvoir un autre modèle de développement.

Les mécanismes dits naturels sont au bout de leurs possibilités. Surtout quand les banques commerciales essaient de les manipuler à leur profit, corporativement égoïste.

DANS CE NUMÉRO

P. 2: La semaine dans les kiosques alémaniques: Les méandres de l'information; p. 3: Le show chilien de M. Furgler: un numéro de prestidigitateur; pp. 4/5: La participation des travailleurs dans les entreprises et les administrations: la théorie et la pratique — Les petits pas du Conseil fédéral; p. 6: 1945: Une société anonyme paritaire; p. 7: Le carnet de Jeanlouis Cornuz: Un c'est assez, deux c'est trop; p. 8: Et M. Jucker jura, mais un peu tard...